

Les éco-délégués au collège

Un éco-délégué est un(e) élève du collège volontaire - élu(e) par ses camarades lorsqu'il faut départager plusieurs volontaires - qui s'engage sur un an afin de représenter les attentes des élèves en termes de développement durable. Les éco-délégués travaillent en collaboration avec plusieurs référents de leur établissement (référentes EDD du collège, enseignants, principal, gestionnaire, conseiller principal d'éducation...).

Quels est le rôle des éco-délégués ?

Le rôle de l'éco-délégué est d'informer et sensibiliser ses camarades sur des problématiques liées au développement durable en les impliquant dans des projets pour lutter contre le changement climatique. Il est d'abord le représentant de ses camarades avant d'être un acteur, il ne met pas en place des actions tout seul mais motive ses camarades à agir avec lui.

Son objectif est d'être le lien entre ses camarades et les référents de l'établissement dans lequel il se trouve pour réaliser des actions concrètes durant l'année. Il doit aussi veiller à transmettre les bons gestes et réflexes écologiques.

Les 4 missions essentielles de l'éco-délégué :

L'éco-délégué a un rôle clé pour permettre à son collège de réaliser des actions écoresponsables. Il devient à la fois :

- **Un relai** de connaissances, d'informations, d'actualités auprès de ses camarades. Il transmet les idées des élèves aux instances du collège et il informe les classes des projets auxquels elles peuvent s'associer.
- **Un ambassadeur** en représentant ses camarades lors de différentes réunions. Il représente aussi son collège lors d'événements locaux, régionaux ou nationaux.
- **Un décideur** et un moteur dans la mise en place d'actions. Il informe tous ces camarades grâce à des campagnes de communication (affiches, articles dans le journal du collège, articles pour le blog ou le site internet du collège, transmission d'information sur les réseaux sociaux...).
- **Un garant** des actions menées en participant aux enquêtes et aux évaluations des projets.

Concrètement au collège en 2022-2023

Les éco-délégués se chargent d'organiser « The eco-friendly clothes day » dont la deuxième édition aura lieu cette année le mardi 23 mai 2023. Ils pourront faire des propositions de nouvelles actions pour cette année scolaire 2022-2023 lors de l'éco-conseil qui aura lieu en novembre.

Les éco-délégués de 6^{ème} et de 5^{ème} encourageront les élèves de leur classe à relever les défis de Ma Petite Planète.

Les éco-délégués de 5^{ème} et de 4^{ème} participeront à un parcours d'accompagnement à l'engagement pour la protection de la biodiversité (6 ateliers sur 15 heures de novembre à mars) animés par e-graine.